



Réseau immobilier solidaire : à chaque vente nous reversons 500€ à une association à vocation sociale, environnementale, humanitaire

HONORAIRES de transactions immobilières

Février 2020

PARTICULIERS

<i>Type de biens</i>	<i>Mandat simple</i>	<i>Mandat d'exclusivité</i>
Maison, appartement, immeuble	4% TTC *	3% TTC *

% TTC calculé à partir du prix de vente net immobilier (net vendeur)

***forfait minimum de 7500€ TTC**

Dans le cadre d'un mandat de vente, Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf cas exceptionnel.

Dans le cadre d'un mandat de recherche, Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf cas exceptionnel.

PROFESSIONNELS

<i>Type de biens</i>	<i>Mandat simple</i>	<i>Mandat d'exclusivité</i>
Locaux commerciaux, murs commerciaux	6% TTC *	4.5% TTC *

% TTC calculé à partir du prix de vente net immobilier (net vendeur)

***forfait minimum de 7500€ TTC**

Dans le cadre d'un mandat de vente, Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf cas exceptionnel.

Dans le cadre d'un mandat de recherche, Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf cas exceptionnel.